

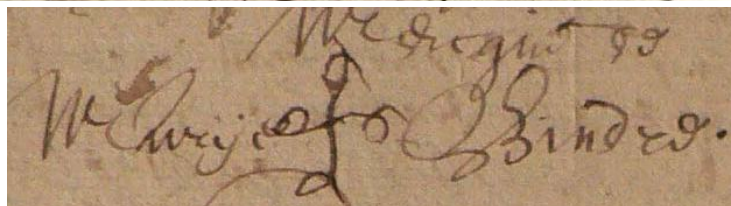
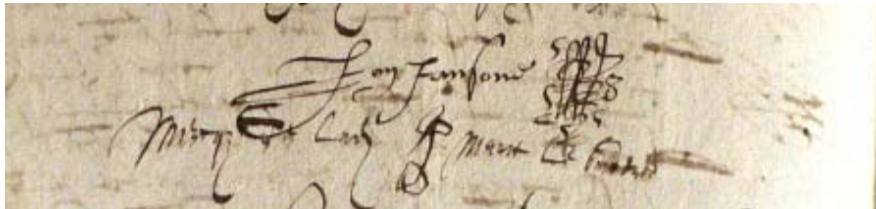
16/12/2009

Du côté des SOINNE (suite)

Le 18/08/2009, j'avais écrit un premier [article](#) sur les SOINNE. La semaine dernière, après avoir suivi un fil sur le forum GenNPDC, j'ai recherché, à la Bibliothèque de St-Omer, la rente du 12/11/1610 dont je faisais mention dans cet article, dont est extrait le passage ci-dessous

Dans les relevés d'Yves LEMAIRE, j'ai trouvé plusieurs actes relatifs à Marie BINDRE, dont la reconnaissance n° 9 du 10/01/1639 où, parmi les comparants, figure Marie BINDRE veuve de Jean SOINE, de Tilques, et la reconnaissance n° 19 du 10/12/1643. Celle-ci est très intéressante : elle porte entre autres sur une rente créée par un Jean JANEZONNE, laboureur à Tilques et Marie BINDRE le 12/11/1610. D'où l'hypothèse que SOINNE serait le diminutif de JANEZONNE (il pourrait aussi y avoir à Tilques à la même époque un JANEZONNE et un SOINNE, tous deux mariés à une Marie BINDRE ...). Je n'ai toutefois pu établir le lien entre Marie BINDRE et les LE BINDRE de Blendecques.

J'ai pu retrouver cette rente dans la liasse de 1610, la [Rente n° 64](#) et comparé la marque de Marie BINDRE avec celles d'autres documents du Gros de Saint-Omer relevés par Yves LEMAIRE dont la [Reconnaissance de 1639](#).



Les marques ne sont pas identiques; il semble, cependant, y avoir une parenté : sur la seconde marque, il y aurait eu, par rapport à la première marque, l'ajout d'un second motif similaire au premier, mais horizontal . Entre 1610 et 1639, la marque a pu toutefois évoluer. Il n'est, toutefois, pas possible de conclure.

(Marie BINDRE s'étant mariée avec Jan JANSOINE après 1608, J'ai aussi regardé le contrat de mariage CHARLET Guislain x LE BINDRE Marie du

21/05/1603, relevé par Philippe DERIEUX : il comporte, non pas une marque, mais une signature, un peu hésitante, de Marie LE BINDRE, qui était originaire de Bilques).

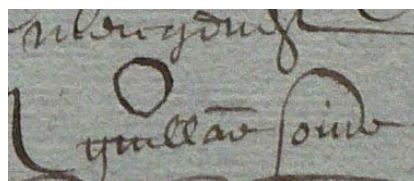
Après cette recherche, j'ai aussi demandé à la Bibliothèque de Saint-Omer des documents relevés par Yves LEMAIRE, dont un que j'ai trouvé en recherchant les actes relatifs à une Marie SCOT... . Dans cet acte, la graphie relevée était SOYNNE.

Ces trois documents sont

1. [la convention n° 4 du 24/05/1639](#)
2. [l'obligation n° 152 du 08/11/1649](#)
3. [l'obligation n° 558 du 28/02/1649](#)

Le premier mentionne '*Marie SCOTTEY vefve de Pierre SOENE*'; le second, '*Marie SCOTTEY vefve de feu Jean SOINE, demeurant au villaige de Tilcques*', accompagnée de '*Guillaume SOINE, son fils, demt à Blendecques*' et le troisième '*Guillaume SOYNNE, fils à marier de feu Pierre et de Marie SCOTEY*'

Sur ces deux de ces documents, les deux obligations, il y a la marque de Guillaume SOINNE. Ci-dessous, la marque extraite de l'obligation n°152

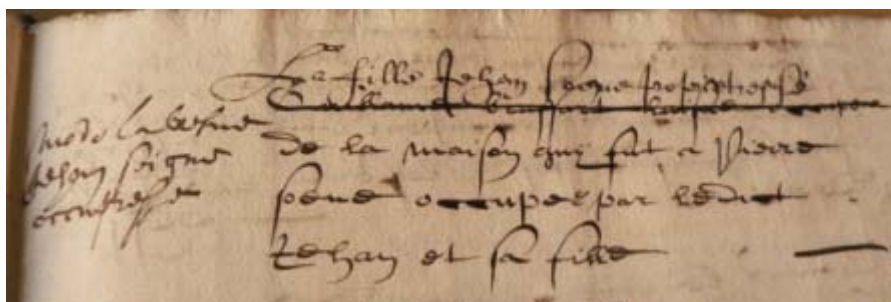


Cette marque se retrouve plusieurs fois sur l'obligation n° 558 lors des versements. A noter les graphies différentes du patronyme de Guillaume, la dernière étant '*LE SOING*'

Guillaume apparaît donc bien comme fils de Pierre.

Ensuite, j'ai recherché dans des liasses du guet de Saint-Omer que je n'avais pas encore explorées. Dans un article du 30/05/2009, je présentais un [relevé](#) que j'avais effectué. Dans ce relevé, il était fait mention d'un Pierre ZOENE résidant à Tilques.

Les éléments nouveaux que j'ai trouvés hier dans d'autres registres, sont la présence d'un Pierre ZOENNE en 1626 à Salperwick et, sur un rôle de 1638, dans la partie relative à Tilques, l'item suivant



Par rapport à l'item du rôle de 1629, que j'avais relevé, il y a en marge '*modo la veuve Jehan SOIGNE occuperesse*'. D'autre part, PIERRE SOINE n'apparaît plus dans la liste des habitants de Tilques.

Y aurait-il donc deux veuves Jean SOINE à Tilques, Marie BINDRE et Marie SCOTEY? Ou s'agirait-il de deux veuves JANSOINE?

Parmi les dizaines de milliers du Gros de Saint-Omer non encore relevés, il y a peut-être d'autres données sur les SOINE et les JANSOINE. Il se peut aussi qu'il n'y ait aucun document qui permette de remonter. Certaines branches peuvent rester orphelines et ne pas être rattachées à des généalogies existantes. Je descends par exemple des PARENTY de Thiembronne; mais, rien ne prouve qu'ils descendent de Tassart DE PARENTY (certains sur Geneanet ont pourtant franchi le pas)

Bernard CHOVAUX
<http://bchovaux.fr/>